

HONORAIRES MAXIMUMS DE GESTION / LOCATION ET TRANSACTION APPLICABLES AU 01/04/2022

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

	HONORAIRES TTC
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6/7/89)	8,97 % (du loyer mensuel)
Locaux meublés	8,97 % (du loyer mensuel)
Locaux commerciaux	8,97 % (du loyer mensuel)
Locaux professionnels	8,97 % (du loyer mensuel)
Autres locaux (garage, entrepôt,...)	8,97 % (du loyer mensuel)
Immeubles entiers	Sur demande et devis
Garantie paiement loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gestion)	3,50 % (du loyer mensuel)
Prestations particulières	(Pourcentage modifiable selon contrat) Sur demande et devis

Orpi

Des femmes et des hommes:
pour votre bien

PRESTATIONS PRINCIPALES DE LOCATION

Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6
Juillet 89, art.5

	0 m ² ≤ S ≤ 49 m ²		50 m ² ≤ S ≤ 79 m ²		Surf ≥ 80 m ²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
1. Entremise et négociation	92 €	Néant	92 €	Néant	92 €	Néant
2. Visites, constitution dossier locataire, rédaction bail	8 € / m ²	8 € / m ²	4,60 € / m ²	4,60 € / m ²	3 € / m ²	3 € / m ²
3. Etat des lieux location vide/meublée	3 € / m ²	3 € / m ²	2,60 € / m ²	2,60 € / m ²	2,45 € / m ²	2,45 € / m ²

* Taux T.V.A au 1^{er} Septembre 2014 en vigueur 20 %

Les honoraires d'agence incluent ceux pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée

TARIFS DES HONORAIRES DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

Estimation : 160 € TTC

Prix de vente des biens	honoraires Charge Acquéreur TTC
Bien ≤ 30 000 €	Forfait honoraires 3 000 €
Entre 30 001 € et 60 000 €	Forfait honoraires 5 000 €
Entre 60 001 € et 100 000 €	Forfait honoraires 7 000 €
Entre 100 001 € et 120 000 €	Forfait honoraires 7 500 €
Entre 120 001 € et 140 000 €	Forfait honoraires 8 000 €
Entre 140 001 € et 170 000 €	Forfait honoraires 9 000 €
Entre 170 001 € et 200 000 €	Forfait honoraires 10 000 €
Entre 200 001 € et 240 000 €	Forfait honoraires 12 000 €
Entre 240 001 € et 280 000 €	Forfait honoraires 14 000 €
Bien ≥ 280 001 €	5 %

« En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial » -

« La délivrance d'une note est obligatoire »

S.A.R.L VAL D'AUNIS IMMOBILIER - Capital Social 12200 € - Carte Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce et Gestion n° CPI 1701 2018 000 027 513 délivrée par la CCI Rochefort sur Mer et Saintonge R.C.S. LA ROCHELLE SIRET 432 420 727 - Garantie Financière GALLAN ASSURANCES 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS - 120 000 € pour la carte T et 340 000 € pour la carte G pour chacune des activités acceptant le règlement des sommes reçues par chèque libellé à son nom, en sa qualité de membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale. Numéro ORIAS16004395